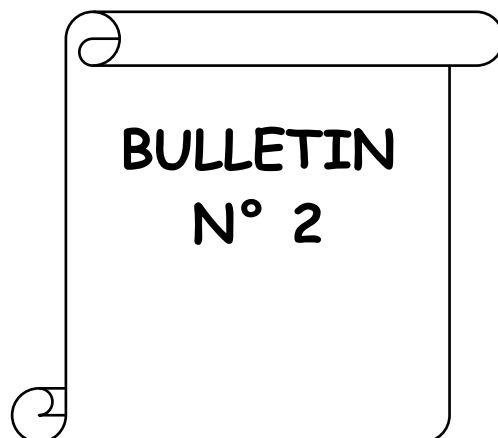




# REUNION DE COMITE



MERCREDI 12 SEPTEMBRE 2018

Pensez à consulter notre site : <http://www.cdbasket71.com>

**Comité Départemental de Saône et Loire de Basket-Ball**

16, Rue des Prés - BP 229 71308 MONTCEAU LES MINES CEDEX

☎ : 03 85 57 42 61 - ✉ : [comite71basket@orange.fr](mailto:comite71basket@orange.fr)

🌐 Site Internet : [www.cdbasket71.com](http://www.cdbasket71.com) - N° Siret : 37999997200027-926C



# SOMMAIRE

	PAGES
<b>Infos Président</b>	3 à 5
<b>Sportive</b>	5 et 6
<b>Qualifications</b>	6
<b>Jeunes et Technique</b>	6 et 7
<b>Mini Basket</b>	7
<b>C.D.O</b>	7
<b>Basket Féminin</b>	7 et 8
<b>Basket École</b>	8
<b>Esprit Basket et Citoyenneté</b>	8
<b>3 contre 3</b>	8 et 9
<b>Basket Santé</b>	9
<b>Communication</b>	9
<b>Trésorerie</b>	9
<b>Questions diverses</b>	9 et 10

# PROCES VERBAL

Présents : Mmes COMMAILLE - GUILLAUME - JORDAN DE CHASSAGNY -  
Mrs AYIK - BERTHEAU - BESANÇON - CUENOT - HEYMANN -  
MALISZEWSKI - MARINARO - MOREAU - MORIAUX - TRAVELY -  
WEIDMANN.

Excusés : Mmes BA - BENOIT - CAUVIN - NUGUET -  
Mrs BAYON - DUT - LAUMET - PRUDON.

Coopté Excusé : M. SAGASPE

Invités présents : Mme BARBIER - M. VATERLAUS.

Invité Excusé : M. DEPIERRE représenté par M. CUENOT

Le Secrétaire Général fait le point sur les membres du comité présents qui ne sont pas licenciés et qui ne pourront pas prétendre au vote. De plus il leur demande de bien vouloir mettre à jour leur n° d'immatriculation de leur véhicule sur le document mis en circulation à cette réunion afin de pouvoir les assurer.

## Infos Président :

Thierry BERTHEAU nous fait part de plusieurs décès depuis cet été ;

L'épouse de M. PONCEBLANC (Président CDOS 71) Michel TRAVELY et Alexandre LAUMET ont représenté le Comité aux obsèques - La maman de Frédérique DECHAUME (Secrétaire administrative de la LBFC) - M. GRANGE Noël (Président du CD 42) Thierry BERTHEAU a assisté aux obsèques - Une minute de silence est observée.

Le président fait le point sur l'état des licenciés à ce jour, 1397 licences comptabilisées pour 1435 en septembre 2017.

Les nouveaux statuts prévoient que le Comité doit inviter le Président de la LBFC à chaque réunion de Comité Directeur. Le Président Bernard DEPIERRE s'étant excusé se fait représenter par Christian CUENOT.

Thierry BERTHEAU nous fait part de la démission de Stéphane FEL, à sa demande, le Président fait lecture de son courrier et prend acte. Lucien MARINARO regrette de perdre un membre au Comité et ce par manque de communication.

Le Président demande l'approbation du PV n°1 du 27/06/18 - Daniel MORIAUX demande à ce que son nom soit rajouté dans les membres de Saône et Loire élus à la LBFC étant Coopté. Suite au correctif apporté le PV est adopté à l'unanimité.

Thierry BERTHEAU fait un rappel sur la confidentialité qui doit régner au sein du comité de manière à ce que les échanges et les décisions que l'on pourrait prendre et soumises aux votes restent confidentielles jusqu'à la sortie du PV.

Il souhaite que les PV sortent sous 15 jours de manière à être très réactif par rapport aux décisions prises au sein du comité.

Au comité du 27 juin, il a été décidé qu'il y aurait des réunions de bureau et comité. Daniel MORIAUX excusé à cette réunion, demande quelques explications sur la tenue de ces réunions de bureau.

Le Président l'informe que tous les membres du comité auront la date de la réunion bureau ainsi que l'ordre du jour. Il précise que si un président de commission ne faisant pas partie du bureau et souhaite débattre sur un sujet, celui-ci serait invité à la réunion de bureau.

Quant au PV de bureau celui-ci sera envoyé uniquement aux membres du comité pour la préparation du comité qui suit il sera envoyé aux clubs avec le PV de Comité.

Le Président nous informe que la consultation et le vote peut se faire à distance. Il précise qu'en fonction des cas à traiter il est possible que la réunion de bureau qui était prévu peut se transformer en réunion de comité c'est la raison pour laquelle Christian CUENOT demande aux membres du comité de noter toutes dates de réunions dans leurs agendas même s'ils ne font pas partie du bureau. Ce nouveau fonctionnement est à l'étude jusqu'à décembre.

Le Président affirme qu'il n'a pas la prétention de vouloir tout gérer au sein du comité mais qu'en tant que Président il doit être informé de ce qui se passe au sein du comité et des commissions. Il rappelle que la saison dernière il a mis en place le bandeau nominatif sur les mails afin que chacun prenne ses responsabilités lorsqu'il envoie un mail en réponse à un courrier ou autre... La politique du Comité veut que lorsqu'un courrier nous est parvenue par voie postale, la réponse se fera par voie postale, si la demande est verbal, la réponse sera orale et si c'est par mail la réponse sera par mail et s'il s'agit d'un recommandé, il en sera de même pour la réponse. De plus il est rappelé que seul les courriers émanant du président, secrétaire, trésorier, correspondant du club seront traités, les courriers d'entraîneurs, ou autres membres du club ne seront pas traités, ils doivent impérativement passer par les personnes référencées ci-dessus pour que le courrier soit pris en compte. Il est également précisé que tous les courriers doivent être transmis au comité de manière à être dispatché aux différentes personnes concernées et en tout état de cause systématiquement au Président/secrétaire général et adjoint/vice-présidente. Nicolas BESANCON demande confirmation sur la validation des courriers officiels co-signé par le Président de la commission/le Président/Secrétaire Général. Thierry BERTHEAU confirme que tous les courriers émanant d'un président de commission et portant sa signature, celle du président et du secrétaire général doivent être obligatoirement validés par eux. En ce qui concerne les courriers des institutions de type FFBB-CDOS-DDCS etc... doivent passer par le président et secrétaire général.

Thierry BERTHEAU a représenté le Comité à la présentation de la nouvelle équipe de l'Elan Chalon la semaine dernière. Il demande aux membres du comité leur disponibilité pour la représentativité à divers évènements à savoir : AG de l'APSALC le 29/09 à Mâcon (s'excuser personne n'étant disponible) - AG CBBS le 14/09 (Christian CUENOT représentera le CD 71) - AG AB CREUSOT le 14/09 (s'excuser personne n'étant disponible) - CDOS « Sentez-vous sport » le 15/09 à Charolles (Nicolas BESANCON représentera le CD 71) - LBFC « Open » le 23/09 à Bligny (Christiane COMMAILLE représentera le CD 71).

Le Président nous informe de l'organisation d'un FORUM des clubs qui aura lieu le 21/09/18 à 19h à ST Vallier. Tous les membres du comité y sont invités. Les sujets

abordés sont : E-FFBB - Paris 2024 club 3.0, mais il précise que le but de ce forum est de laisser parler les clubs et d'échanger sur leur problématique.

Il nous informe que lors de la réunion de mai il avait été décidé de faire ce forum qui pourrait être en remplacement des réunions de secteurs d'avril 2019.

Thierry BERTHEAU demande à ce qu'il soit approuvé la liste des membres des commissions, malheureusement n'ayant pas toutes les listes à jour, cette demande est donc reportée à la prochaine séance.

### Sportive : Didier MALISZEWSKI

Didier MALISZEWSKI nous fait part des règlements sportifs modifiés et qui doivent être adoptés ce soir. Christian CUENOT émet quelques nouvelles modifications à apporter. Celles-ci ayant été approuvées, les règlements sportifs sont adoptés à l'unanimité.

Au niveau du championnat senior 2018/2019, nous comptons 20 équipes engagées en SM (27 saison 2017/2018) dont 2 sont montées et pas de descente en région ; 7 ont arrêtées pour la plupart il s'agissait d'équipes 2 voire 3 et 2 nouvelles équipes. Création de 2 poules de 10. Thierry BERTHEAU a eu une demande verbale du Président du CSBGAM qui a omis de s'engager en SM. Malgré l'envoi des mails de rappel et appel téléphonique du secrétariat, Didier MALISZEWSKI rappelle le règlement qui dit que si une équipe s'engage tardivement on peut l'accepter à condition qu'il y ait un exempt dans la poule, ce qui n'est pas le cas dans le présent championnat. Un vote est établi sur l'application stricte du règlement sur la demande du CSBGAM : adopté à l'unanimité. Thierry BERTHEAU se charge d'appeler le Président afin de l'informer de la décision du comité.

Pour les SF 14 équipes engagées contre 18 la saison dernière dont 3 montées et 2 descentes en région et 3 arrêts. Du fait du peu d'équipe engagée l'organisation du championnat senior féminin a été modifiée par un championnat en 2 phases :

Phase 1 : les 14 équipes sont réparties en 2 poules de 7, pré-régionale A et B.

Phase 2 : les 3 premières équipes de chaque poule seront qualifiées pour un championnat pré-régional phase 2 qui attribuera le titre de championne pré-régionale. Les équipes classées 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> de chaque poule seront qualifiées pour un championnat D2, enfin les équipes classées 6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> de chaque poule seront qualifiées pour un championnat D3.

Une demande écrite d'Ouroux nous est parvenue pour engager une équipe, application du règlement, la demande nous a été envoyée avant la fixation des horaires et dans ce cas présent il y a 2 exempts dans chaque poule donc il est possible de les accepter, sauf que la 1<sup>ère</sup> journée est consacrée à l'Open et que l'organisation a déjà été programmée la semaine dernière par la Commission Basket Féminin à laquelle il a participé avec 3 plages horaires. Avec l'arrivée d'Ouroux cela fait rajouter une plage horaire supplémentaire. Après débat, il est décidé de modifier les horaires d'organisation de l'open par 10H-12H-14H-16H. Un tirage au sort est effectué afin de savoir dans quelle poule Ouroux sera, il s'agit de la poule B. Un vote a été établi sur le fait d'accepter l'équipe d'Ouroux conformément au règlement : adopté à l'unanimité. Un 2<sup>ème</sup> vote est établi sur le fait d'accepter Ouroux à l'open en modifiant les horaires = Adopté à l'unanimité.

La commission va se réunir le 20/09 pour l'établissement des calendriers jeunes.

Il souhaite modifier l'organisation des finales de coupes en seniors M&F et U17M/U18F en laissant les  $\frac{1}{2}$  F en méthode classique et de regrouper les 4 finales la même journée dans un club. Un seul club a répondu favorablement. Pour ce qui est des U17 et U18 il n'y a pas de club attiré pour l'organisation de la finale puisqu'un appel à candidature est fait chaque année. Si le 2<sup>ème</sup> club en est d'accord, un tirage au sort pourra être effectué entre les 2 clubs organisateurs pour connaître le lieu de la finale cette année et l'année suivante se sera l'autre club organisateur. Un vote est établi sur la proposition de la sportive : adopté à l'unanimité.

Un rappel, une modification a été apportée sur les engagements les U17F passent en U18F.

Le Président fait un point sur les championnats jeunes U13-U15-U17/U18 et U20 suite à la réunion qu'il a participé avec les CD du 25-39-21-89 et 58 le CD70 n'ayant pas souhaité y participer. Il n'a pu être discuté seulement pour les U20 sachant que pour les autres catégories les engagements étant plus tard dans tous les départements. Il a donc été difficile de discuter sur d'éventuels inter-comités à prévoir pour les championnats départementaux U13-U15 et U18 car à l'heure actuelle il existe des plateaux en région dont 4 équipes ne seront pas qualifiées en région et iront en département.

Seuls les U20 ont pu être discuté et en Saône et Loire nous avons 2 équipes U20M dont Chagny qui va pouvoir intégrer un inter-comité avec le CD21 et La Chapelle pour laquelle nous avons eu une demande écrite de dérogation pour leur équipe U20M et F pour jouer avec le CD du Rhône. Une convention a été signée ce soir. Pour ce qui est des U20F seule la chapelle s'est engagée et rencontre des difficultés sur les comités de Bourgogne Franche Comté, CD 69 et 01. La seule solution qui souhaiterait acceptable s'est d'engager cette équipe en U18F HC étant composée essentiellement d'U18F et une U19F. Didier MALISZEWSKI est en attente de connaître la composition de l'équipe.

### Qualifications : Lucien MARINARO

Lucien MARINARO nous informe qu'il a démarré doucement et que maintenant il reçoit beaucoup plus de dossier. Un dossier reçu qu'il n'avait jusqu'alors jamais traité il s'agit de la licence verte pour un étranger, un joueur européen formé localement. 2 premières licences qui ont été validées par la FFBB en BC joueurs mineurs étrangers deviennent majeurs, ils ont 4 ans de licences en France donc déclarés « formé localement » d'où 2 licences vertes. C'est une première pour lui depuis qu'il a en charge les qualifications.

### Jeunes et Technique : Hubert DUT

AYIK Ahmet représente Hubert DUT excusé ce soir, il nous fait part que la commission CJT a commencé les entraînements des sélections. Un coach a demandé à se rendre indisponible ayant un projet différent. Un appel à candidature a été lancé pour les coaches.

Un match amical a été réalisé en U12/U13 au niveau des garçons et pour les filles un peu plus d'écart de niveau. D'autres matchs amicaux sont prévus. La CJT souhaite organiser une réunion avec les coaches des équipes Région U13 afin d'échanger.

Il a été organisé un entraînement des U12F et U12G à la Halle des Sports au Creusot. Cette demande de salle sera renouvelée car cela a permis de regrouper les garçons et filles en même temps tout comme les coaches.

Fabien VATERLAUS a préparé un dépliant sur la Formation des cadres qui sera envoyée aux clubs. Une idée est proposée d'organiser un petit déjeuner avec les coaches en dehors de la formation de cadres, voir le coût à l'étude...

Fabien VATERLAUS s'est initié à un autre travail celui d'envoyer des vidéos aux jeunes sélectionnés pour qu'ils puissent travailler de façon individuel. Ces vidéos pourront être mis à disposition sur le site (voir si cela est possible et dans quelles modalités).

Thierry BERTHEAU rappelle que le TDE aura lieu les 3-4-5 janvier 2019 à Voiron quant au CIC celui-ci n'aura pas lieu cette année. Un TIC secteur regroupant les 4 départements aura lieu le 3 novembre dans l'Yonne.

### Mini basket : Christiane COMMAILLE

Une réunion a eu lieu le 05/09 où il a été établi une formule plateau en U9 et U11 en 1<sup>ère</sup> phase et en 2<sup>ème</sup> phase la commission a décidé de faire une poule des 6 meilleures équipes intitulé « Championnat espoir » match en A/R. Les dates des plateaux sont en U9 du 13 octobre au 12 janvier en 1<sup>ère</sup> phase et 2<sup>ème</sup> phase 26 janvier au 11 mai et en U11 du 6 octobre au 8 décembre et du 19 janvier au 4 mai pour la 2<sup>ème</sup> phase. Pour le championnat du 19 janvier au 11 mai en 2<sup>ème</sup> phase.

La Fête du Mini Basket a été fixée le Dimanche 19 mai à Autun.

Le règlement mini basket a été modifié et surtout éclairci. Les engagements ont été envoyés aux clubs pour un retour prévu le 19/09/18 afin d'établir le calendrier le 20/09/18. A la demande de Thierry BERTHEAU celui-ci sera envoyé à tous les membres du Comité pour consultation et approbation avant le 20/09.

Les animations babys comité sont prévues les 15/12/18 et 23/03/19.

### C.D.O. : Cynthia BA

Lucien MARINARO en l'absence de Cynthia nous fait part de la réunion de la commission pour l'organisation du stage d'arbitre du dimanche 16 septembre 2018 à Prissé. Il est prévu de travailler le 3x3 pour expliquer les règles. 50 arbitres sont attendus.

Il a été revu également les groupes pour faire remonter quelques jeunes.

Daniel MORIAUX nous fait part d'un problème qu'il a eu avec la CDO sur la commande des chemises arbitres qui s'est rétracté et son mécontentement de la manière dont cela s'est produit. Un appel sera fait auprès de la présidente de la CDO par Thierry BERTHEAU et Monique JORDAN DE CHASSAGNY. Christian CUENOT rappelle que les Présidents de commissions doivent impérativement faire des devis qui doivent être validés par le président et/ou le secrétaire général avant la commande du matériel.

### Basket Féminin : M. Christine BENOIT

En son absence, Christian CUENOT nous fait part qu'une réunion du basket féminin a eu lieu le 06/09/18 où il a été discuté du bilan du tournoi Milou. 5 sélections étaient présentes : CD21-89-25-39 et 71. Au niveau des repas se fût compliqués donc cela sera revus cette année. Des félicitations sont adressées à la CDO car l'arbitrage a été très bien géré. Il rappelle au secrétariat de bien penser à renvoyer les chèques de caution au CD. Le Tournoi Milou 2019 aura lieu le 27 avril 2019, un courrier aux 7 départements sera adressé, sachant que le comité en acceptera que 6 avec les mêmes modalités. La couleur

des tee-shirts sera décidée par le comité et offrir aux jeunes un petit sac. Les invitations seront envoyées 2 mois  $\frac{1}{2}$  avant.

Concernant l'Open Féminin, un travail a été fait avec les équipes fournies par la sportive mais étant donné que la poule de PRF a été modifiée du fait de l'engagement tardif du club d'Ouroux il sera donc revu l'organisation de celle-ci avec de nouveaux horaires. Il demande les disponibilités des membres du comité. Les équipes devront être présentes à 8h45 pour le tirage au sort et il a été demandé aux équipes de fournir des OTM. A niveau de la dotation : tee-shirt Open uniquement pour les équipes + 1 kit fair-play + bon d'achat de 100 € à sport'com + ballon rose - pour la meilleure marqueuse un bon d'achat de 100 € + ballon gris. Une affiche a été créée par Nicolas BESANÇON. Nicolas MOREAU précise que la commission Esprit Basket et citoyenneté fournira les jeux de plaquette pour la table de marque. L'AB CREUSOT sera en charge de la buvette comme l'année dernière.

### Basket École : Daniel MORIAUX

Daniel MORIAUX nous fait part qu'il y a beaucoup d'écoles candidates et qu'il devra valider celles-ci sur FBI. Il demande si on a reçu la 1<sup>ère</sup> partie des chasubles et comment ils vont être distribués et en ce qui concerne la 2<sup>ème</sup> partie de la commande il demande s'il y a lieu de la confirmer. La réponse est oui.

Il nous fait part qu'une demande de Fabien VATERLAUS a été faite pour l'organisation d'une réunion OBE sur le secteur charolais, seule Palinges s'est portée candidat pour le lieu de la réunion de Jeudi 13 Septembre à 18h30.

Daniel MORIAUX nous fait part d'un petit dysfonctionnement dans sa commission qui va être réglée avec le CTF.

Fabien VATERLAUS précise qu'au départ il était décidé de faire sur 2 secteurs : la Bresse et le Charolais mais l'inspecteur académique ne souhaite pas que l'on intervienne sur la Bresse car il a déjà mis un projet sur la Bresse en Hand-Ball cette année.

Daniel MORIAUX demande si le comité a reçu la dotation de la FFBB, la réponse est oui et pris en charge par Fabien VATERLAUS pour la distribution aux écoles.

### Esprit Basket et Citoyenneté : Nicolas MOREAU

Nicolas MOREAU nous fait part de la mise à jour du questionnaire arbitre qui sera présenté lors du stage arbitre de début de saison de ce dimanche.

### 3 contre 3 : Alexandre LAUMET

Thierry BERTHEAU nous fait part qu'il est en attente du bilan du tournoi 3x3 de juillet dernier. Il nous informe que ce tournoi central soit en voie d'être pérennisé sur Chalon/S, à ce titre des contacts ont été pris avec la municipalité et le grand chalon pour qu'il en soit ainsi.

Concernant le championnat 3x3 organisé par le Comité à un sondage effectué auprès des clubs intéressés pour participer, 8 clubs ont répondu favorablement. Ce championnat 3x3 sera organisé sous la responsabilité de la sportive avec la collaboration d'Alexandre LAUMET. Ce dernier a toujours la responsabilité d'homologuer les tournois centraux et à développer les tournois 3x3.



Il nous fait part qu'Alexandre est également président de la commission 3x3 à la Ligue Bourgogne Franche Comté où il a participé au tournoi 3x3 d'Auxerre récemment.

Ayik AHMET demande quelques explications sur l'organisation du championnat 3x3, Thierry BERTHEAU l'informe que le championnat 3x3 se déroulera en soirée en plateau en lieu et place d'un entraînement d'un club. Il sera discuté plus précisément lors du forum des clubs car le Président ayant en charge le 3.0 à la Ligue de Bourgogne Franche Comté, plusieurs informations seront données.

### Basket Santé : Virginie CAUVIN

Une enquête a été faite auprès des clubs afin de connaître les personnes intéressées pour suivre une formation « animateur basket santé », 10 candidats sur 8 clubs. Il est envisagé de programmer celle-ci en Saône et Loire avec l'aval de la FFBB et un intervenant de cette dernière. Il sera également possible que des candidats des clubs des autres départements puissent intégrer cette formation.

### Communication : Nicolas BESANÇON

Nicolas BESANÇON nous informe que la plaquette est pratiquement prête, il manque l'aval de 2 partenaires pour clôturer celle-ci.

### Trésorerie : Monique JORDAN DE CHASSAGNY

Monique JORDAN DE CHASSAGNY nous informe que les 1<sup>ers</sup> virements sont arrivés.

A son retour de vacances elle a renvoyé un mail aux clubs en retard de règlement du décompte qui avait été envoyé le 04/07/18.

Elle demande au président ce qu'il en est de la rétrocession de commande à Sport'com. Thierry BERTHEAU est chargé de le contacter à ce sujet.

La trésorière a une info concernant le logiciel compta, elle a contacté la FFBB et Cegid pour pouvoir intégrer les budgets dans le logiciel afin de transmettre aux présidents de commissions l'avancement de leur budget. Cegid a répondu que cela n'était pas possible car il s'agit d'un souhait de la FFBB qui est sur un axe 1 et les comités sur un axe 3, tant que la FFBB n'en donne pas l'autorisation cela ne sera donc pas possible. Elle est en pour parler avec la banque qui a encore perdu une remise de chèque en juin.

Le Président nous fait part d'un courrier du club de Mervans qui fête ses 40 ans d'existence. Il nous faut vérifier sur les PV ce qui avait été décidé sur la participation du Comité sur ce type d'évènement auquel cas le comité est d'accord de faire à l'identique pour le club de Mervans.

### Questions diverses :

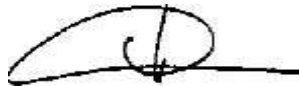
Alain HEYMANN nous fait part de son absence aux réunions de comité les 6 derniers mois de la saison passée, et les raisons pour lesquelles il se faisait excuser. Il rappelle qu'il a déposé plainte pour menaces lors d'un match et en a informé la présidente de la CDO qui lui a suggéré de faire un rapport au comité, ce qu'il a fait. Il a été surpris d'être contacté par la FFBB lui demandant des renseignements sur cette plainte. Le président lui explique que dans ce cas précis de dépôt de plainte, la commission juridique 71, tout comme celle de la Ligue n'a pas pouvoir d'instruction, seule la FFBB est habilitée à ouvrir un

dossier disciplinaire. Toutefois, il est vrai que la commission disciplinaire aurait pu l'avertir que le dossier serait traité par la FFBB. Alain HEYMAN se dit également avoir été rétrogradé en tant qu'arbitre.

La séance est levée à 23h10.

Prochaine réunion le Mercredi 10 Octobre 2018.

LE SECRETAIRE GENERAL  
C. CUENOT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke.

LE PRESIDENT DU CD71  
T. BERTHEAU

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized 'B' followed by the name 'Bertheau' written in a cursive script.